

République française Commune de Souffelweyersheim Arrondissement de Strasbourg-Ville Děpartement du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 03 juin 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le lundi trois juin à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de Souffelweyersheim s'est réuni en session ordinaire à l'Espace Culturel des Sept Arpents de Souffelweyersheim sous la présidence de M. Pierre PERRIN, Maire

Date de la convocation dématérialisée adressée par Monsieur Pierre PERRIN, Maire : Lundi 27 Mai 2024.

Nbre d'élus au Conseil Municipal : 29	
Élus en fonction : 29	Élus absents : 3
Élus présents : 26	Élus absents ayant délégué leur droit de vote : 2

Secrétaire de séance : M. Pierre SIMON, Conseiller Municipal

Présents:

M. Alain JANSEN, M^{me} Hélène MULLER, M. Pierre SCHNEIDER, Mme Marie-Laure KOESSLER, M. Rémi REUTHER, M^{me} Myriam JOACHIM, M. Bernard WEBER, M^{me} Brigitte SCHLEIFER, Adjoints au Maire;

M^{me} Isabelle DURINGER Conseillère Municipale Déléguée

M. Mario VOELKEL, M. Laurent REYMANN, M^{me} Nadia THOMAS, M. Martial GERHARDY, M^{me} Fabienne BIGNET, M^{me} Monique WAMSLER, M. Pierre SIMON, M. Jean-Philippe DECOUR, M. Sabin MUNTEAN, Mme Solange WOLFF MINSTA, M^{me} Annabella PINTO, Mme Fanny GOURDIN, M. Jérôme FLAGEY, M. Olivier MULLER, M. François CHABAS, M^{me} Odile NGO YANGA, Conseillers Municipaux.

<u>Absents ayant donné mandat</u> conformément à l'article L.2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. Daniel MAENNER, Conseiller Municipal a donné procuration à M. SCHNEIDER Pierre, Adjoint au Maire.

Mme Virginie JACQUEMIN, Conseillère Municipale a donné procuration à M. Alain JANSEN, Adjoint au Maire

Absent sans donner de mandat :

M. Julien MASSON, Conseiller Municipal.

REÇU EN PREFECTURE le 05/06/2024 Application agréée E-legalite.com

99_DE-067-216704718-20240605-25_2024-DE

25/2024 – DEMANDE DE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE : ASSOCIATION SPORTIVE DU COLLEGE DES 7 ARPENTS DE SOUFFELWEYERSHEIM

Par mail en date du 16 avril 2024, Madame Brigitte HARTMANN, Secrétaire et trésorière de l'association sportive du collège des 7 arpents de Souffelweyersheim, domiciliée rue du collège à Souffelweyersheim (67460), a fait part d'une demande de subvention exceptionnelle.

L'équipe de basket minimes garçons est devenue championne du BAS-RHIN, d'ALSACE, et dernièrement du GRAND EST.

Le collège de SOUFFELWEYERSHEIM est donc qualifié pour les championnats de France qui auront lieu du 3 au 6 juin à St BRIEUC.

Cette qualification implique un budget conséquent estimé environ à 4 000 € :

Déplacement et hébergement de 9 joueurs, 1 arbitre et 2 adultes accompagnateurs.

Au vu de ces éléments, Madame Brigitte HARTMANN, Secrétaire et trésorière de l'association sportive du collège des 7 arpents de Souffelweyersheim sollicite l'attribution d'une subvention exceptionnelle, à l'appréciation des membres du Conseil Municipal, afin de couvrir en partie les frais engagés à cette occasion.

Le Conseil Municipal,

VU la demande de subvention exceptionnelle de Madame Brigitte HARTMANN, Secrétaire et trésorière de l'association sportive du collège des 7 arpents de Souffelweyersheim (67460) en date du 16 Avril 2024,

après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE

D'accorder une subvention exceptionnelle de 600.- € à l'association sportive du collège des 7 arpents domiciliée rue du Collège à Souffelweyersheim (67460).

REÇU EN PREFECTURE le 05/06/2024

99_DE-067-216704718-20240605-25_2024-DE

Pour extrait conforme

e Secrétaire de séance,

ierre SMON

Souffelweyersheim, le 05 juin 2024

Pierre PERRIN

Conformément à l'article L.2121-25 du CGCT :

Publication numérique faite le_

0 5 JUIN 2024